

Débat sur la Compétitivité de l'entreprise tunisienne

L'amélioration de la compétitivité de l'entreprise est l'objet d'une forte compétition entre les pays pour créer les meilleures conditions à l'investissement et à la production et mieux se positionner sur un marché de plus en plus globalisé, de plus en plus ouvert à la concurrence internationale.

La Tunisie est fortement concernée par cette compétition d'autant que l'exigüité de son marché l'amène impérieusement à conforter le choix de l'économie ouverte et à offrir à l'entreprise un climat d'affaires au moins équivalent à celui des pays concurrents pour pouvoir escompter une relance de l'investissement et une accélération de la croissance et des créations d'emplois sur des bases viables et soutenables.

Comment se présente la compétitivité de l'entreprise tunisienne aujourd'hui ? Quels sont les goulots et les obstacles qui entravent l'esprit d'initiative et affectent la rentabilité des entreprises tunisiennes? Quelles sont les orientations et les recommandations pour faire retrouver à l'économie tunisienne un nouveau souffle ?

Ces aspects ont fait l'objet d'un débat introduit et animé par TARAK CHERIF Président du groupe ALLIANCE et de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) au cours de la réunion du Forum Ibn Khaldoun tenue le mardi 11 décembre 2018.

I. Les grandes lignes de l'exposé introductif

Les principaux axes de la présentation du Président du groupe ALLIANCE et de CONNECT se récapitulent comme suit :

1. La relance économique est lente et difficile

La croissance du PIB a été de 1.9 pourcent en 2017 et ne parait pas pouvoir dépasser le taux de 2.6 pourcent en 2018, soit des taux bien en retrait de la croissance moyenne annuelle de 4 pourcent retenue dans le cadre du plan de développement 2020.

Il en résulte le maintien du chômage autour de la barre de 15.4 pourcent de la population active, sous-tendant un chômage élevé des femmes (23 pourcent), des diplômés du supérieur (de l'ordre de 30 pourcent) et de la population active des gouvernorats de l'Ouest, avec des taux oscillant entre 18 et 25 pourcent.

Ces résultats, quoique bien en retrait des attentes, s'accompagnent d'une forte dégradation du cadre macro-économique affectant d'autant le climat des affaires de la Tunisie. Il est relevé plus précisément :

- ▮ Une forte dégradation de la balance commerciale résultant d'une progression des importations de biens plus rapide que celle des exportations ; le taux de couverture des importations par les exportations n'a cessé de se détériorer depuis 2010 pour atteindre 67.5 pourcent à fin septembre 2018.
- ▮ Une tendance à la hausse de l'inflation entraînant dans son sillage un glissement de la valeur du dinar par rapport aux principales devises.
- ▮ Une importante aggravation de la dette publique dont l'encours a atteint 70.3 pourcent du PIB en 2017, sous l'effet notamment de la forte expansion de la masse salariale de la fonction publique ; celle-ci a dépassé le taux de 14 pourcent du PIB contre une moyenne des pays de l'OCDE de 10 pourcent environ.

2. la relance de l'investissement tarde à se concrétiser

La tendance à la baisse de l'investissement relevée depuis le début des années 2000 s'est particulièrement accentuée après 2010 entraînant un important repli du taux d'investissement par rapport au PIB qui se ramène à moins de 19 pourcent en 2017, en retrait de plus de 5 points par rapport à 2010.

Le nombre d'entreprises a, certes, augmenté au cours de la dernière décennie (2007-2017) passant de 500 000 environ à 770 000, ce qui correspond à une progression annuelle de 4 pourcent en moyenne. Cela concerne, cependant, essentiellement les micro-entreprises qui représentent désormais 98 pourcent du total des entreprises alors que les grandes entreprises, qui offrent 200 emplois et plus et qui sont capables d'être des locomotives et des centres de rayonnement, ne représentent que près de 0.1 pourcent, soit moins d'un millier.

Par ailleurs, la localisation des entreprises continue à être caractérisée par une forte concentration dans les zones du littoral. Ainsi, le ratio nombre d'entreprises pour 1000 habitants qui est de 59 sur le plan national sous-tend un ratio de 77 pour le Nord-est et 34 pourcent seulement pour le Centre –ouest.

3. Les obstacles à l'entrepreneuriat continuent à être élevés

Par référence au dernier classement des pays dans le domaine des obstacles réglementaires publié par l'OCDE pour l'année 2016, la Tunisie se trouve dans la queue du peloton, loin

derrière la plupart des pays du bassin méditerranéen, avec un indicateur¹ proche de 4 contre 3.3 pour l’Egypte , 2.8 pour la Turquie et une moyenne de 1.7 pour les pays de l’Union Européenne.

A cet égard, les dépenses de recherche et de développement demeurent faibles. Elles stagnent à moins de 1 pourcent du PIB entraînant une importante déficience au niveau de l’innovation et du développement des activités à forte valeur ajoutée. La qualité de formation des futurs managers demeure non conforme aux normes internationales du fait de la faible synergie entre l’université et le monde des affaires.

Par ailleurs, la fraude fiscale continue à être une importante plaie pour l’économie tunisienne et une forte entrave à la création et au développement de l’entreprise du secteur organisé. Selon les statistiques publiées par la Banque Mondiale, le secteur informel en Tunisie emploie 54 pourcent de la main d’œuvre et représente 35 pourcent du tissu entrepreneurial national.

4. Des pistes à explorer pour promouvoir l’initiative privée

L’économie tunisienne a besoin d’un saut qualitatif à travers des solutions en dehors des sentiers battus. Les principales pistes pour y parvenir concernent :

- ▮ L’administration qu’il faudra « dégraisser » et dynamiser en vue d’en faire un levier de développement privilégiant les fonctions de conception et d’encadrement.
- ▮ Les entreprises publiques qui doivent faire l’objet d’une importante restructuration pour en faire des unités soumises aux lois du marché et aux exigences de la compétitivité, débarrassées du privilège du monopole, facteur de distorsion et de surcoût pour l’économie.
- ▮ La fiscalité qu’il faudra simplifier, alléger pour favoriser l’esprit d’initiative et la transparence et en faire un outil d’équité et de cohésion sociale.
- ▮ L’éducation et l’enseignement qu’il faudra réformer et adapter aux nouveaux enjeux pour assurer une meilleure adéquation entre la formation et l’emploi.
- ▮ La numérisation qui doit être un axe majeur de la stratégie de développement dans le cadre de plans directeurs intégrant tous les secteurs et les catégories socioprofessionnelles dans le processus de digitalisation de l’économie en tant que puissant facteur en matière de transparence et de compétitivité.

¹ Plus il est élevé, plus il y a de contraintes

- ▮ Le secteur financier dans toutes ses composantes –banques, assurances, fonds d’investissement, bourse- qu’i faudra restructurer profondément en vue de réduire les couts opératoires et amplifier la réactivité par rapport aux besoins de financement de l’entreprise.

II. Présentation des conclusions et des recommandations du débat.

Les conclusions et recommandations formulées à l’issue de l’exposé liminaire de l’orateur se récapitulent autour de deux axes majeurs.

1. Le premier axe se rapporte à l’attractivité et à la compétitivité de l’économie tunisienne

La compétitivité de l’économie tunisienne demeure encore faible. La croissance, malgré la relative reprise en 2017 et 2018 (respectivement 1.9 et 2.6 pourcent) reste bien en retrait par rapport à la tendance historique antérieure à 2011. La situation de la balance des paiements demeure préoccupante avec une tendance haussière du déficit des opérations courantes et une dépréciation continue de la valeur du dinar par rapport aux principales devises étrangères

Selon l’Institut Tunisien de la Compétitivité et de l’Economie Quantitative, la productivité du capital a baissé au cours de la période 2012-2017 de 0.3 pourcent en moyenne par an. La contribution de la productivité globale des facteurs a également fortement baissé, passant de +1.2 pourcent en moyenne par an pour la période 2007-2010 à -0.3 pourcent par an pour la période 2011-2017. L’exportation, qui avait été avant 2011 un important levier de croissance, a désormais une contribution négative.

Par ailleurs, si le climat des affaires connaît selon le groupe de la Banque Mondiale une certaine amélioration en 2018 avec un gain de huit places au niveau du classement mondial sous l’effet notamment de la réduction des obstacles entravant l’initiative privée, l’amélioration reste cependant toute relative et la Tunisie continue à être, et de loin, moins bien classée que les pays concurrents directs de la région euro-méditerranéenne, occupant le 80eme rang contre le 60eme rang pour le Maroc et le 43eme rang pour la Turquie.

La même appréciation ressort du dernier rapport sur la compétitivité dans le monde édité par le World Economic Forum de Davos où la Tunisie continue à être mal classée, occupant la 87eme place sur 140 pays du fait des contreperformances enregistrées notamment au niveau du marché des produits (rang 103), du marché du travail (rang 129), et de la stabilité macro-économique (rang 118).

Compte tenu de ces évolutions, le rating souverain de la Tunisie n'a cessé de se dégrader, passant du grade investissement au grade spéculation et l'attractivité de l'économie tunisienne pour drainer davantage de capitaux dans le pays demeure faible. En témoigne la forte tendance à la baisse des apports sous forme d'investissement direct étranger. Les flux d'IDE se sont ramenés d'un montant représentant plus de 4.4 pourcent du PIB au cours des années 2007-2010 à un ratio de 2.2 pourcent en 2014-2017.

Pour redresser cette situation et retrouver la dynamique qui a prévalu avant 2011, le premier préalable qui s'impose est de persévérer dans le processus engagé au cours des derniers mois pour traiter en profondeur les graves déséquilibres des finances publiques, des caisses de sécurité sociale, des entreprises publiques, des banques publiques en vue de retrouver un équilibre macro-économique viable et soutenable, projetant une image positive confortant la confiance des opérateurs tunisiens et étrangers quant à la solvabilité à moyen et long terme de l'économie tunisienne.

Concomitamment à cette démarche, il est impérieux d'accélérer les programmes dans les domaines de la modernisation et du développement de l'infrastructure et d'amplifier les efforts engagés pour lever les obstacles entravant l'esprit d'initiative et la création d'entreprise à travers notamment la systématisation de l'interlocuteur unique et la généralisation des prestations publiques en ligne.

2. Le deuxième axe du débat se rapporte au renforcement de la place du secteur privé dans le processus de développement

L'investissement privé représente, selon les dernières données publiées par l'ITCEQ, 62 pourcent environ du total de l'investissement et correspond à 15 pourcent du PIB pour la période 2000-2016.

Un tel niveau, relativement faible comparativement à celui des pays concurrents à l'instar de la Roumanie (82 pourcent) et de l'Inde (76 pourcent), est d'autant plus préoccupant que la part du secteur productif organisé accuse une forte tendance baissière (-2 pourcent par an) au profit des investissements des entreprises individuelles, ayant très souvent des activités précaires relevant du secteur informel et des investissements des ménages au titre de l'immobilier, souvent faiblement productives.

La Tunisie ne peut continuer à assumer une telle configuration si elle veut passer à un nouveau palier de développement répondant aux aspirations à une vie décente de sa population dans les différentes régions sur des bases viables et durables.

La refonte du modèle de développement revêt, à cet effet, un caractère impérieux et doit être engagée dans les plus brefs délais pour tenir compte, d'une part, d'une évaluation approfondie du rôle et des performances des entreprises publiques et d'autre part des expériences des pays qui ont réussi, en quelques années, à transformer radicalement le

paysage économique de leur économie et rejoindre le « club » des pays qui ont réussi, à l’instar de la Corée du Sud, de l’Irlande, du Portugal et de l’Espagne.

La ligne directrice commune des pays qui ont réussi de véritables sauts qualitatifs et quantitatifs importants sur le plan de la croissance, de l’exportation, de l’éducation et de la santé, donc aussi bien au niveau du développement économique que technologique et humain, est l’adoption d’une politique d’investissement « débarrassée » de tout relent idéologique ou dogmatique, axée seulement sur l’efficacité, l’optimisation de l’allocation des ressources, la promotion du travail décent et sur des filets sociaux appropriés développés.

La Tunisie doit s’y engager fermement dans le cadre d’un nouveau pacte à négocier entre l’Etat et les différents partenaires pour délimiter les nouvelles règles du jeu conciliant les exigences de l’efficacité et de la compétitivité avec l’impératif du développement humain dans son acception la plus large c’est-à-dire matérielle, culturelle et écologique.

Dans ce cadre, la place du secteur privée doit être revisitée et profondément refondue :

- En ouvrant les opportunités d’investissement du secteur privé à tous les secteurs productifs, ce qui suppose la suppression du monopole et la mise en place de mécanismes appropriés anti-trust et anti cartel à l’encontre de toutes les entreprises, quelle que soit la nature et l’origine de leur capital.
- En développant le partenariat - public- privé pour la réalisation et la gestion de services publics, formule de plus en plus utilisée dans le monde, pour contourner les contraintes de la dette publique et les rigidités des marchés publics et accélérer la mise en place d’une nouvelle génération d’infrastructure.
- En favorisant, dans le cadre de contrats pluriannuels, la constitution de groupes puissants dans les différents secteurs d’activité – agriculture, industrie, commerce de distribution, santé ...- pouvant jouer le rôle de locomotive dans les domaines de production, d’exportation, d’emploi, de formation et de recherche scientifique de manière à être des leviers de la promotion de la PME tunisienne et des vecteurs de développement du partenariat avec l’extérieur.
- En créant une synergie entre les universités publiques et privées, d’une part, et les entreprises qu’elles soient grandes ou moyennes, d’autre part, à même de fouetter les travaux de recherches scientifiques et d’innovation technologique qui répondent aux besoins des entreprises tunisiennes ou étrangères tout en adaptant la qualité de l’enseignement aux besoins de l’économie en général et de l’entreprise en particulier.
- En reformant en profondeur le code des changes de manière à adapter ses dispositions aux exigences de l’économie ouverte et aux contraintes de l’internationalisation de plus en plus impérieuse de l’entreprise.

- En dynamisant le secteur bancaire et financier, en simplifiant la fiscalité et en plafonnant les prélèvements pour faire de la Tunisie une place financière offrant un environnement financier attractif, compétitif pour l'entreprise

III. Conclusion

Sans relance significative de l'investissement productif dans les plus brefs délais, la Tunisie ne pourra pas briser le cercle vicieux dans lequel se trouve empêtrée son économie.

Pour y parvenir, le pays doit pouvoir dépasser les lignes rouges imposées à l'initiative privée en privilégiant le concept de l'entreprise citoyenne disposant des mêmes facilités en matière d'investissement, de gestion et de développement par rapport aux pays concurrents, quelle que soit la nature des capitaux de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée.

L'essentiel est d'investir, de produire, de créer des emplois décents durable et équitablement rémunérés, de respecter l'environnement, d'assumer ses obligations sur les plans fiscal, financier et social, d'avoir des comptes transparents et des stratégies de développement cohérentes prenant en compte les priorités du développement inclusif et durable.

De nombreux pays ont réussi grâce à cette démarche. La Tunisie est en mesure de le faire. Encore faut-il se débarrasser des dogmes paralysants et sortir des sentiers battus.

Forum Ibn Khaldoun le 25 décembre 2018

[Présentation PowerPoint de TARAK CHERIF à télécharger](#)